

Journal des traducteurs Translators' Journal

Les techniques de l'enregistrement

Robert Dubuc

Volume 7, Number 3, 3e Trimestre 1962

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1061307ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1061307ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (print)

2562-2994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Dubuc, R. (1962). Les techniques de l'enregistrement. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 7(3), 99–100. <https://doi.org/10.7202/1061307ar>

PROBLÈMES ET SOLUTIONS



¶ Les techniques de l'enregistrement

La fidélité est une vertu qu'on retrouve aujourd'hui plus facilement dans les techniques d'enregistrement que chez les stars à la mode, s'il faut en croire la publicité tapageuse qui entoure les unes et les autres. C'est toutefois, malgré l'héroïsme que ce choix impose, à la fidélité des premières que nous allons nous arrêter tout en confessant que l'étude des secondes saurait nous intéresser davantage.

La conservation du son a déjà sa petite histoire. Nos aînés se rappellent sans doute l'émerveillement qu'avait suscité chez eux la "machine parlante", non pas celle du paradis terrestre, mais bien le vétuste **phonographe** aux vénérables cylindres. Le phonographe, infidèle et manquant de sensibilité, a dû céder la place au **gramophone**, qui remplaçait le cylindre par le disque.

En notre siècle où la popularité est si éphémère, le gramophone ne pouvait s'attendre à un règne éternel. La substitution des procédés électriques aux procédés mécaniques qu'utilisait le gramophone apportait certes des perfectionnements marqués; il faudra tout de même attendre l'avènement de la haute fidélité et de la stéréophonie pour atteindre à la perfection de l'enregistrement. Transformé avec l'ère de l'électricité, le gramophone est devenu l'**électrophone**. C'est le terme employé dans les pays d'expression française pour désigner l'appareil au complet que nous appelons, par synecdoque, tantôt **pick-up**, tantôt **tourne-disque**. Ces deux derniers termes ont cours en français: le premier (**pick-up**) désigne le dispositif de la tête de lecture qui "transforme les vibrations d'une aiguille ou d'un saphir... en courants induits actionnant un haut-parleur¹". Le second (**tourne-disque**) ne désigne que l'appareil qui sert à faire tourner les disques et qu'on branche généralement sur un poste de radio ou sur une chaîne de haut-parleurs.

Sans déloger l'électrophone de sa place de choix, l'enregistrement magnétique, mis au point par les Allemands au cours de la dernière guerre, a apporté avec lui bien des améliorations dont la radiophonie surtout a bénéficié. Il permet un enregistrement de longue durée, un contrôle immédiat, une lecture faite sans développement ni pressage et une fidélité de reproduction exceptionnelle. Voilà tous les avantages qu'apporte cette petite boîte compacte aux rubans magiques: le **magnétophone**, que nous nous entêtons à appeler, avec mauvaise conscience, **tape-recorder**. A l'origine marque de commerce, **magnétophone** a finalement "collé" pour désigner tous les appareils de ce genre. Certains protestent contre ce mot qu'ils trouvent pédant et lourd. De formation savante, mais aujourd'hui reçu partout (les dictionnaires récents le donnent tous), **magnétophone** est devenu le nom donné couramment en français à l'enregistreur magnétique: "Tomako exécute sur l'un de nos blessés une tentative de guérison avec des passes et des incantations, que notre **magnétophone** enregistre²".

(1) Cf. Quillet-Flammarion, *Dictionnaire usuel*.

(2) Philippe Diolé, *Nouvelles littéraires*, 8-2-58.

Il serait bien téméraire de vouloir en remontrer sur ce point aux Français et leur imposer **enregistreur à ruban** ou **perroquet**, selon les propositions de certains de nos puristes canadiens. Si rigoureux ou poétiques que soient ces vocables, on ne peut prétendre raisonnablement les implanter.

Le **magnétophone** utilise comme support de ses enregistrements une sorte de pellicule de matière plastique enduite de substances magnétiques. On nomme ce support tantôt **ruban**, tantôt **bande**. Il semble que l'appellation **bande** ait tendance à prédominer dans l'usage courant et qu'elle relègue son concurrent **ruban** de plus en plus au vocabulaire technique.

Mais voilà qu'on applique à la télévision les procédés d'enregistrement magnétique. Cette technique nouvelle a retenu l'attention du Comité d'étude des termes techniques français. Consulté sur l'appellation à donner à l'enregistrement magnétique de télévision, le Comité a proposé **enregistrement magnétoscopique** (en anglais **videotape recording**). L'adjectif **magnétoscopique** offre, entre autres avantages, une bonne formation étymologique et la possibilité d'engendrer des dérivés. Il a déjà donné naissance à **magnétoscope** (**videotape recorder**), créé sur le modèle de **magnétophone**; à **magnétoscople** et **magnétoscoper** (verbe et nom d'action qui désignent l'enregistrement des émissions de télévision au moyen du magnétoscope). La souplesse de **magnétoscopique** lui a donné gain de cause sur **vidéomagnétique**, hybride qui, au début, avait montré l'oreille.

Robert DUBUC, Montréal



¶ Lexique des magnétophones et laboratoires de langues

Pour faire suite à l'article de M. Dubuc, nous pourrions nous interroger sur les équivalents anglais des termes utilisés pour désigner les différentes parties de cet instrument. La solution de ces questions n'est pas facile, car les réponses se trouvent dispersées dans différentes publications et même les glossaires techniques sont incomplets. Par exemple, le catalogue *Manufrance* décrit très précisément certains aspects extérieurs de l'appareil, mais non les manettes et boutons qui en permettent le fonctionnement. Les lexiques techniques de Gaudillat et de Piraux ne s'appliquent pas spécialement aux magnétophones. Imitant en cela le *Translation Inquirer*, le *J. des T.* pose ci-dessous des questions, espérant que des lecteurs voudront bien y apporter une solution, avec si possible indication des sources. Les traductions proposées ici, lorsqu'elles existent, ont été recueillies dans certains ouvrages composés pour les professeurs désireux d'utiliser le magnétophone dans la salle de classe, et plus précisément dans un "laboratoire de langues"; elles n'engagent que leurs auteurs et demandent à être soit vérifiées, soit normalisées. Il est probable que bon nombre de ces termes seront adoptés : nous serions heureux de dresser, dans un prochain numéro, un répertoire complet des termes techniques utilisés dans l'industrie des machines parlantes, ainsi qu'une bibliographie.

Le lexique ci-dessous a été dressé avec les textes et la documentation dont dispose le *Centre de recherches lexicographiques* de l'Université de Montréal. Dans la bibliographie, les ouvrages que nous n'avons pu consulter sont indiqués par un astérisque.

J.-P. VINAY & M. MUNIER